



fccq | Fédération des chambres  
de commerce du Québec



COMMUNIQUÉ  
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

*Réforme du Programme de l'expérience québécoise (PEQ)*

**Une réforme importante qui arrive dans un moment inopportun, selon la FCCQ et la Chambre de commerce et d'industrie de Saint-Jérôme métropolitain (CCISJM).**

**Montréal, le 28 mai 2020** – La nouvelle réforme du Programme de l'expérience québécoise (PEQ), annoncée aujourd'hui par le gouvernement du Québec arrive dans un contexte d'incertitude économique où les besoins futurs de main-d'œuvre sont difficiles à évaluer, constatent la Fédération des chambres de commerce du Québec (FCCQ) et la Chambre de commerce et d'industrie de Saint-Jérôme métropolitain (CCISJM).

Même si les changements proposés semblent respecter davantage les besoins du marché du travail et pourraient permettre une meilleure intégration des immigrants, cette réforme arrive toutefois au mauvais moment. Alors que tous se questionnent sur l'état du marché du travail et l'ampleur de la reprise économique à venir, cette annonce apparaît précipitée.

« Malgré nos questionnements face au moment choisi pour opérer une telle réforme dû à la situation actuelle, nous pensons que les modifications apportées à ce programme sont davantage en adéquation avec les besoins du marché du travail », précise Charles Milliard, président-directeur général de la FCCQ. « En effet, nous affirmions déjà à l'automne dernier que le meilleur indice d'intégration d'un immigrant résulte dans sa capacité à trouver un emploi de qualité et à le conserver. Les propositions faites aujourd'hui vont dans ce sens et nous tenions ainsi à les saluer. »

Nous soulignons également que la collaboration avec le gouvernement fédéral sera nécessaire pour allonger la durée des permis de travail, et ainsi permettre aux candidats à l'immigration d'accumuler l'expérience nécessaire à l'octroi d'un certificat de sélection du Québec.

De plus, compte tenu de la durée prolongée de l'expérience de travail dorénavant nécessaire, certaines mesures devront être prises afin de faciliter le recrutement, mais également la mobilité professionnelle des travailleurs étrangers temporaires. « Nous pensons qu'il est important de faciliter la mobilité professionnelle des travailleurs étrangers afin de couvrir les besoins de main d'œuvre en région » a souligné Cindy Asselin, coordonnatrice de la CCISJM. « En effet, il est essentiel de rappeler le défi que représente le recrutement de travailleurs qualifiés dans plusieurs secteurs. »

« Puisque l'utilisation du PEQ sera plus difficile et que davantage d'immigrants devront passer par le programme régulier des travailleurs qualifiés, nous invitons le gouvernement à s'attaquer rapidement aux lacunes de ce système, spécifiquement quant au délai de traitement des demandes et à la grille



**fccq** | Fédération des chambres  
de commerce du Québec



de sélection qui n'a toujours pas été mise à jour, malgré l'implantation du système Arrima », a conclu Charles Milliard.

### **À propos de la Chambre de commerce et d'industrie de Saint-Jérôme métropolitain**

Organisme voué à la promotion et à la prospérité du milieu des affaires. Par ses activités de formation, de promotion, de réseautage et de concertation, la CCISJM favorise la réussite des entreprises, petites et grandes. Par ses interventions publiques au nom de la communauté des affaires, elle se fait aussi porte-parole des intervenants économiques régionaux, dont elle défend les intérêts.

### **À propos de la Fédération des chambres de commerce du Québec (FCCQ)**

Grâce à son vaste réseau de 130 chambres de commerce et 1 100 membres corporatifs, la Fédération des chambres de commerce du Québec (FCCQ) représente plus de 50 000 entreprises exerçant leurs activités dans tous les secteurs de l'économie et sur l'ensemble du territoire québécois. Plus important réseau de gens d'affaires et d'entreprises du Québec, la FCCQ est à la fois une fédération de chambres de commerce et une chambre de commerce provinciale. Ses membres, qu'ils soient chambres ou entreprises, poursuivent tous le même but : favoriser un environnement d'affaires innovant et concurrentiel.

-30-

#### **Renseignements :**

Cindy Asselin  
Coordonnatrice  
Chambre de commerce et d'industrie de Saint-Jérôme  
métropolitain  
[cindy.asselin@ccisjm.com](mailto:cindy.asselin@ccisjm.com)  
Bureau : 450 431-4339, poste 2  
Cellulaire : 514 919-2819

Félix Rhéaume  
Directeur principal, Communications et relations  
externes  
Fédération des chambres de commerce du Québec  
[felix.rheaume@fccq.ca](mailto:felix.rheaume@fccq.ca)  
Bureau : 514 844-9571, poste 3242  
Cellulaire : 514 912-2639